Janvier 2023 Numéro 41

Coteaux et Landes de Gascogne

Le journal de la Communauté de Communes



Sommaire

3

Édito du Président

4

Actualités

Réseaux sociaux Chargée de mission biodéchets

5

Grands projets

Voie Verte Pindères-Montpouillan Énergie photovoltaïque au bâtiment Voirie

6

Economie

Développement d'entreprise

7

Vivre et habiter

Nouvelles consignes de tri L'école au cinéma

8

Aménagement

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ORT : Opération de Revitalisation du Territoire

11

Évènement

Cyclo-Sport Casteljalousain

Communauté de Communes Coteaux et Landes de Gascogne

2366 route des châteaux 47250 Grézet-Cavagnan Tél: 05.53.83.65.60 Adresse mail: accueil@3clq.fr

Adresse mail : accueil@3clg.1

Ouverture au public du lundi au jeudi : 9h-12h30 et de 14h-17h

le vendredi: 9h-12h30





Coteaux et Landes de Gascogne, Trouver le bon équilibre entre rural et urbain

Raymond Girardi Président de Coteaux et Landes de Gascogne

Le milieu rural est plus que jamais adapté pour participer activement aux grands enjeux du développement à venir, notamment au niveau social, environnemental ou économique.

2023 peut être une année charnière pour que la ruralité confirme sa place incontournable de territoire capable de porter des projets correspondant aux attentes de la population française et aux besoins du pays.

Considérer aujourd'hui que les grands ensembles urbains doivent continuer sur le modèle du passé serait une erreur qui ne ferait qu'aggraver la situation que nous connaissons. Trouver le bon équilibre entre le développement rural et urbain est la seule voie possible!

NOTRE COLLECTIVITÉ EST TRÈS ATTRACTIVE PAR SON DYNAMISME

Coteaux et Landes de Gascogne est à la pointe du combat pour modifier la loi (Climat et résilience) et son début d'application sur l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette) qui, en l'état actuel, n'a qu'un seul objectif : empêcher le développement rural au profit des mégapoles qui deviennent de plus en plus invivables.

Notre Communauté de Communes rurale est très attractive par son dynamisme en matière d'urbanisation raisonnée et par les projets qu'elle porte dans tous les domaines économiques qui sont reconnus de tous pour leur importance peu courante pour une collectivité comme la nôtre.

Nous pouvons être confiants pour notre avenir, mais il nous faut continuer à être offensifs pour réaliser cette mutation indispensable à notre territoire et pour vous tous citoyens et entrepreneurs.

NOTRE PATRIMOINE: « BIEN VIVRE CHEZ NOUS »

2023 qui s'ouvre à nous sera ce que nous en ferons tous ensemble, à la fois confirmer notre attractivité qui fait partie de notre patrimoine culturel du bien vivre chez nous et également terre d'accueil pour l'économie sous toutes ses formes.

Mon objectif pour 2023 est de continuer sur cette voie du progrès et du développement correspondant à vos besoins et vos attentes pour améliorer la vie au quotidien et construire l'avenir à moyen et long terme.

A vous tous et votre famille, je vous souhaite pour 2023 mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Le Président, Raymond GIRARDI

Actualités

Coteaux et Landes de Gascogne surfe sur les réseaux sociaux!



2017

La collectivité a fait le choix de rejoindre Facebook. Ce réseau touche particulièrement la tranche d'âge des 25-49 ans. Pour la France, on compte environ 40 millions d'utilisateurs mensuels.



2022

Le réseau LinkedIn est la plateforme professionnelle montante. Coteaux et Landes de Gascogne est présente sur ce réseau qui s'adresse principalement au monde professionnel.



2023

Pour atteindre les plus jeunes générations, Coteaux et Landes de Gascogne vient de rejoindre Instagram. Ce réseau touche en majorité les 25-34 ans. N'hésitez pas à partager votre endroit préféré du territoire avec le hashtag

#coteauxetlandesdegascogne



Nouvelle agente à la communauté : Laxmi HUC, chargée de mission biodéchets

Le constat n'est pas nouveau : nous jetons trop de déchets dans les sacs poubelles noirs !

Jetés avec les ordures ménagères, les déchets alimentaires, appelés biodéchets, sont destinés à être enfouis. Il s'agit d'un non-sens écologique (pollution, contribution au réchauffement climatique) et économique (coût de collecte, transport et traitement) puisque ces déchets, composés essentiellement d'eau et de fermentescibles, peuvent être valorisés par méthanisation, épandage ou plus simplement par compostage.

Sur un territoire rural comme le nôtre, le compostage est notre plus grand allié dans la réduction des déchets. Le but est bien sûr de réduire la production de déchets par habitant puisque l'on évalue à 30 % la part de déchets compostables jetés dans les poubelles noires. Dans la poursuite de sa stratégie de développement du compostage de proximité les élus de Coteaux et Landes de Gascogne ont fait le choix de renforcer le service environnement en recrutant une nouvelle collaboratrice chargée de mission biodéchets.

Laxmi Huc a rejoint les équipes de la Communauté de Communes en décembre dernier. Après le BAC, Laxmi a effectué un BTS Gestion et Protection de la Nature à Vic-En-Bigorre (65), puis elle a intégré en troisième année le Bachelor Facilitateur de la transition écologique, solidarité et citoyenneté dans une école de Lyon. Son profil et ses expériences correspondent aux missions dont elle aura la charge : mettre en place le tri à la source des biodéchets grâce au compostage individuel et collectif dans les communes, accompagner les administrés et les professionnels dans ce changement par des temps de formation et de sensibilisation, et organiser des animations pédagogiques dans les écoles.

La chargée de mission Biodéchets évoque aussi le compostage au sein des établissements scolaires, au nombre de 16 sur le territoire de Coteaux et Landes de Gascogne, qui auront un rôle important à jouer dans cette réduction. En complément, Laxmi proposera également un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles.

Grands projets

Voie Verte Pindères-Montpouillan : Extension et mise en sécurité



La voie verte Pindères/Montpouillan qui rejoint la voie verte Bordeaux/Sète, le long du canal des deux mers, est en cours d'achèvement. Les travaux restants seront réalisés dans les prochaines semaines pour faire la liaison avec la rue des abeilles à Casteljaloux.

En parallèle, les travaux de mise en sécurité sont en cours, sur l'ensemble de la voie verte.

Services techniques communautaires : Implantation d'un bâtiment photovoltaïque

La Communauté de Communes est engagée en matière d'environnement et a souhaité développer les énergies renouvelables sur son parc technique.

Ce hangar de stockage recouvert de panneaux photovoltaïques est destiné à stationner les véhicules techniques à l'abri des intempéries et à stocker du matériel. Il s'agit d'un bâtiment bi-pans couvert sur toutes ses faces.

L'électricité qui sera produite est estimée à 118 MWh par an soit la consommation de 40 foyers. Elle sera directement injectée sur le réseau public de distribution, plus précisément au sein du poste de transformation ENEDIS qui se trouve en limite de propriété permettant ainsi une consommation locale.



Économie

Une nouvelle ligne de panneaux isolants biosourcés à Steico







Visite de la nouvelle ligne de production : Raymond Girardi, président de Coteaux et Landes de Gascogne et Frédéric Procedes, directeur de Steico.

Le groupe STEICO développe des matériaux de construction écologiques fabriqués à partir de matières premières renouvelables. Steico est leader mondial du marché des isolants en fibre de bois. L'usine de production implantée à Casteljaloux a été doté d'une troisième ligne de production d'isolants semi-rigides Steico LDF* (fibre basse densité). Cet investissement crée de « nouveaux standards technologiques » dans le secteur de l'isolation thermique. Les panneaux, qui sont constitués à 95 % de fibres de bois, peuvent servir à l'isolation des bâtiments par l'extérieur ou par l'intérieur. Ils étaient jusqu'au mois de juin exclusivement produits en Pologne. Cette nouvelle activité génère des effets bénéfiques sur l'emploi : l'entreprise est passée de 53 salariés en septembre 2021 à 110. Des opérateurs de production ont évidemment été recrutés, mais aussi des employés de maintenance et des agents administratifs. Cette nouvelle ligne LDF* est l'aboutissement d'un plan d'investissement porté par Udo Schramek qui a été lancé en 2019. Les délais de livraison sont raccourcis grâce à une production locale.

Histoire de l'entreprise

Fondé en 1986 par son PDG Udo Schramek, le groupe allemand Steico emploie 2 000 salariés. Il a dégagé un chiffre d'affaires de 388 millions d'euros en 2021. L'usine de Casteljaloux, rachetée en 2008, est l'un de ses trois sites de production en Europe ; les deux autres étant implantées en Pologne. Depuis son rachat, 70 millions d'euros ont été investis par Steico à Casteljaloux, notamment dans la construction d'une centrale biomasse, de deux lignes de production de panneaux Flex et d'une ligne de production panneaux LDF*.

Le développement économique de cette entreprise sur Coteaux et Landes de Gascogne est très important, car il apporte un vivier d'emplois sur le territoire.

*Low Density Fibre

Vivre et habiter

Nouvelles consignes de tri applicables au 1er janvier 2023

Dès ce mois-ci, vos consignes de tri sont simplifiées! TOUS les emballages en plastique devront être déposés dans les bornes de tri jaunes, aux côtés de ceux déjà triés jusqu'à présent (bouteilles et flacons en plastiques, emballages en métal, emballages en cartons et briques alimentaires).

Les nouveaux emballages en plastique que vous devez trier :

- pots de yaourt et de crème,
- sachets, sacs, films alimentaires,
- barquettes alimentaires,
- tubes de dentifrice.
- petits emballages en métal : capsules, couvercles, pots, boites, tubes...

Grâce à cette simplification et aux nouveaux débouchés pour le recyclage, de nombreux matériaux sont recyclés, et c'est autant de ressources naturelles qui seront économisées!



L'École au cinéma, 8ème édition

L'ensemble des élus de Coteaux et Landes de Gascogne affiche une forte volonté pour le développement des actions culturelles sur le territoire, notamment pour l'enfance et la petite enfance. Cette année, pour la 8ème édition, l'action « L'École au cinéma » a permis à près de 900 élèves (répartis entre les 16 écoles du territoire), d'assister à une séance de cinéma à « l'Odyssée » de Casteljaloux. Coteaux et Landes de Gascogne prend en charge les frais de séance et de transport, afin que chaque enfant, de la maternelle à l'école primaire, puisse découvrir la magie du 7ème Art.



Cette dépense est complètement assumée, compte tenu de l'enchantement qu'elle suscite auprès des jeunes spectateurs qui, pour certain·e·s, assistent à leur toute première séance!

Cette initiative, qui a débuté en 2015, s'inscrit dans un partenariat avec le seul cinéma du territoire. Ces initiatives participent ainsi au développement de nos activités locales!

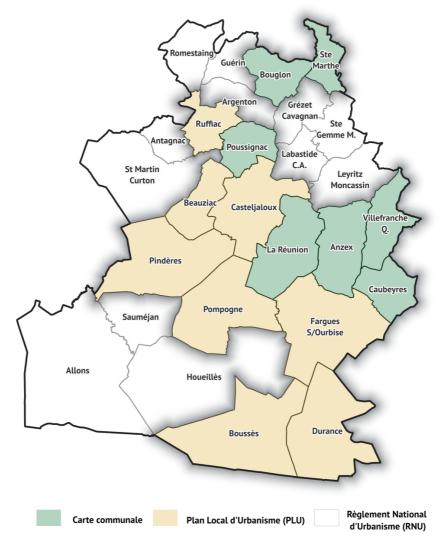
Aménagement

PLUi: Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Vous pouvez toujours vous exprimer sur le P.L.U.i grâce aux registres de concertation mis à votre disposition dans chacune des mairies.

Ces derniers sont là pour recueillir vos interrogations, vos attentes et vos doléances. Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous exprimer par écrit auprès de votre maire ou du président de la Communauté de Communes. Chaque demande sera traitée dans le respect de la réglementation imposée par le code de l'urbanisme et les objectifs d'aménagement que les élus communautaires auront privilégiés et validés tout au long de la procédure. Pour un traitement efficace de votre demande, nous vous invitons à détailler précisément celle-ci en précisant vos noms, prénoms, adresses postales et informatiques, les références cadastrales des parcelles concernées et vos attentes quant au devenir de celles-ci dans le cadre de l'élaboration du futur P.L.U.i.

N'hésitez pas à prendre contact avec la Communauté de Communes et notre chargé de mission P.L.U.i au 05.53.83.65.60 qui reste à votre disposition pour vous accueillir et saura utilement vous conseiller dans vos démarches. Il vous est également possible de vous exprimer à l'adresse courriel suivante : plu@3clg.fr. Soyez assurés que toutes les demandes seront instruites conformément à la règlementation. N'hésitez pas à vous exprimer!



ORT: Opération de Revitalisation du Territoire

En résumé

Le 18 octobre 2022 a été signée de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire de Coteaux et Landes de Gascogne.

Cette signature entre l'État, le Département, la Communauté de Communes et les communes de **Casteljaloux**, **Bouglon**, **Houeillès**, **Villefranche-du-Queyran**, **Durance**, **Sainte-Marthe**, **Beauziac et Pindères** engage tous les partenaires pour 5 ans à réaliser des actions en faveur de la redynamisation du territoire.

Cette convention présente une vision globale et thématique du territoire grâce à :

- un diagnostic multithématique ;
- une stratégie de revitalisation ;
- un plan d'action présentant les projets des communes concernées ;
- les périmètres d'interventions ORT sur chaque commune au sein desquels les dispositifs créés par la loi Elan* s'appliquent désormais et sur lesquels seront priorisés les actions menées.
- * Loi Elan : loi portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique promulguée le 23 novembre 2018

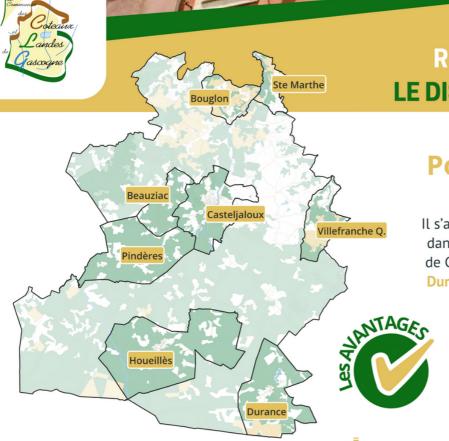
Ce qu'il faut retenir

La convention ORT confère de nouveaux droits juridiques et fiscaux, pour les communes concernées, comme pour les citoyens et professionnels, notamment pour :

- Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville en exemptant d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC) les projets s'implantant dans le périmètre d'intervention ;
- Favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au dispositif Denormandie* dans l'ancien ;
- Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-sites ;
- Maîtriser le foncier, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.
- * Dispositif DENORMANDIE : une aide fiscale à l'investissement locatif en faveur de la rénovation des logements pour les communes concernées par l'ORT (voir page suivante)

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la convention d'ORT de Coteaux et Landes de Gascogne dans son intégralité sur le site : ww.3clq.fr rubrique "Actualités"

Contact:pvdort@3clg.fr



RÉDUIRE SON IMPÔT EN RÉNOVANT UN LOGEMENT LE DISPOSITIF DENORMANDIE

Pour qui?



Il s'adresse aux bailleurs qui souhaitent investir dans les communes ORT de Coteaux et Landes de Gascogne : Casteljaloux, Beauziac, Bouglon, Durance, Houeillès, Pindères, Sainte-Marthe et Villefranche-du- Queyran.

> Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération.

Ce qu'il faut faire

le bien doit être destiné à être loué en résidence principale (8 mois/an), répondre aux normes de décence à l'issue des travaux et avoir une étiquette énergétique F ou G avant travaux.



Acquisition de moins de 2 ans d'un bien ancien ou achevé depuis plus de 15 ans



12 ans : - 21 % 9 ans : - 18 %

6 ans : - 12 %

Mettre le bien en location longue durée

Quel travaux? Les travaux doivent représenter 25% du coût total de l'opération

Tous travaux qui concernent la création de surfaces habitables nouvelles (et annexes), la modernisation de surfaces habitables (ou annexes), et pour réaliser des économies d'énergie doivent être réalisés par un professionnel RGE.

Exemple: Achat d'un bien à 280 000 € avec travaux de 70 000 € (25%). Location sur 9 ans. Avantage fiscal de 63 000 € (280 000 € + 70 000 € x 18%), soit 7 000 € /an de réduction d'impôt sur le revenu

Conditions

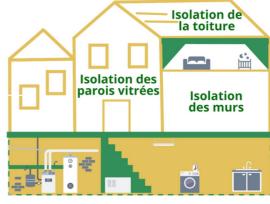
Le calcul de la réduction d'impôt s'opère à partir du prix de revient net du logement, dans la limite d'un plafond de **300 000€** par logement.

Les **loyers** pratiqués sont **plafonnés** pour mettre sur le marché une offre de logements abordables.



Améliorer la performance énergétique d'au moins 30%

et/ou réaliser 2 sur 5 des types de travaux du schéma



Changement de la chaudière Remplacement du système de production d'eau chaude

A noter!

Les dispositifs d'aide de l'Anah sont cumulables, hors "louer abordable" En savoir plus : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35011



Évènement

Interview Jean-Paul Ounzari, Cyclo-Sport Casteljalousain

Jean-Paul, le Cyclo-Sport a de gros projets pour 2023, pouvez-vous nous en parler?

« En effet, le cyclo-sport Casteljalousain aura une année 2023 bien garnie, tout d'abord les 4 et 5 février première grosse échéance avec le championnat de France de cyclo-cross qui se déroulera au Lac de Clarens, puis la deuxième échéance sera le "Tour des Coteaux et Landes de Gascogne" qui se déroulera cette année sur 2 jours avec 3 étapes. »

Le cyclo-cross des 4 et 5 février semble un évènement particulièrement important, pourquoi?

« Ce sera évidemment un évènement particulièrement important, nous attendons sur ces deux jours 700 à 800 compétiteurs venus de toute la France avec des sélections départementales et bien sûr de nombreux spectateurs. »

Quel sera le déroulé de cette manifestation?

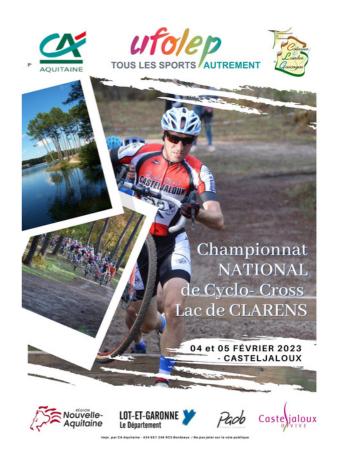
« Pour assurer un couchage à tous les compétiteurs durant cette période, c'est l'ensemble du parc locatif de la Communauté de Communes qui sera sollicité.

La restauration sera organisée par notre équipe, cela demande beaucoup de préparation en amont également. Notre équipe mobilise près de 90 bénévoles.

Dès le vendredi, nous accueillerons les sélections départementales pour la remise des dossards et des cadeaux de bienvenue. L'après-midi sera consacrée à l'ouverture et à la reconnaissance du circuit, puis le soir à la cérémonie officielle d'ouverture du championnat ; celle-ci se déroulera à la mairie de Casteljaloux à 18h30.

Le samedi 4 février, les premières épreuves débuteront à 9h15 avec les féminines, puis 7 épreuves suivront dans les différentes catégories d'âges. En soirée, la remise des maillots de champion de France, se tiendra à la salle de la Bartère à 17h30.

Enfin, le dimanche 5 février, le début des 6 épreuves à 9h15, avec le départ de la dernière épreuve à 14h, suivra la remise des maillots à 16h30. Des bandas et des échassiers animeront cet évènement. »



Vous retrouverez les informations sur le "Tour des Coteaux" dans le prochain numéro.

